

Retrouver l'élan de liberté Grand entretien avec Olivier Ducharme

Emiliano Arpin-Simonetti and Frédéric Barriault

Number 818, Fall 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/99666ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arpin-Simonetti, E. & Barriault, F. (2022). Retrouver l'élan de liberté : grand entretien avec Olivier Ducharme. *Relations*, (818), 56–61.



Grand entretien avec OLIVIER DUCHARME

RETROUVER L'ÉLAN DE LIBERTÉ

Analyste politique au Collectif pour un Québec sans pauvreté et auteur prolifique, Olivier Ducharme signe un quatrième essai en moins de cinq ans. S'inscrivant dans le prolongement d'À bout de patience (Écosociété, 2016), consacré à Pierre Perrault, son plus récent livre, 1972, répression et dépossession politique (Écosociété, 2022), propose une incursion dans les mobilisations sociales de l'année 1972 au Québec — une année qu'il qualifie de « révolutionnaire ». Au-delà du seul épisode du Front commun intersyndical de 1972, dont on commémorait le 50^e anniversaire le printemps dernier, l'ouvrage s'efforce de montrer les ferments révolutionnaires à l'œuvre dans de vastes secteurs de la collectivité québécoise, de même que la répression et la dépossession politique qui en ont étouffé les élans. Ce faisant, il braque les projecteurs sur un ensemble de luttes qui n'ont rien perdu de leur pertinence, un demi-siècle plus tard. Relations s'est entretenue avec lui pour discuter de l'actualité des luttes de 1972 aujourd'hui.

Votre livre revient sur l'année 1972, fortement marquée par l'épisode du Front commun intersyndical, un épisode quasi mythique dans l'histoire du syndicalisme québécois. Pourquoi avoir choisi de vous pencher sur toute l'année plutôt que sur ce seul épisode ? Pourquoi cette année aurait-elle pu, comme vous le dites, « être révolutionnaire » ?

Olivier Ducharme : Ce livre est né du hasard. Je suis parti sans savoir où j'allais. Tout a commencé lorsque je suis tombé sur une copie du livre *L'art et l'État*, publié en 1973 par les éditions Parti pris. Ce livre contient un article de Pierre Perrault dans lequel il revient sur un événement qui s'est produit en décembre 1972 à l'Office national du film (ONF). Le commissaire de l'ONF de l'époque, Sydney Newman, avait interdit la sortie et la diffusion du film de Gilles Groulx, *24 heures ou plus*, lui reprochant d'être un documentaire anti-capitaliste. L'ONF procédait ainsi à un acte de censure politique. Dans son article, Perrault cite plusieurs éditorialistes qui donnent raison à l'ONF et à son

commissaire d'avoir censuré le film. À la lecture de ces extraits d'éditoriaux, j'ai eu envie de retourner à la source et de réunir tous les articles parus dans les journaux sur l'« affaire Groulx ». Puis, une idée m'est venue : et si je regardais plus largement les principaux quotidiens et hebdomadaires publiés en 1972 ?

J'ai donc décidé de regarder patiemment, jour après jour, les journaux de l'époque et de noter les principaux événements marquants. Je tiens à souligner que je partais sans savoir ce que me réservait l'année 1972. Deux événements m'étaient, bien sûr, déjà connus : la grève du Front commun intersyndical et la censure du documentaire de Groulx. À la fin de mes recherches, j'avais entre les mains plusieurs pages de notes, à travers lesquelles une thématique s'est peu à peu imposée sans que je force les choses. Les nombreux conflits sociaux qui éclatent en 1972 ont en commun la question du « pouvoir ». Le pouvoir politique a, tout au long de l'année, employé sa force pour restreindre la liberté des hommes et des femmes qui s'opposaient à son autorité. Ceci révèle que le pouvoir politique possède la force de restreindre — soit par la voie législative et juridique, soit par les forces policières — les droits et libertés des personnes qu'il juge comme une menace à l'ordre social et au maintien de l'État.

En 1972, les personnes qui s'opposent au pouvoir et qui remettent en question son autorité (travailleurs et travailleuses, Autochtones, étudiants et étudiantes, femmes, minorités linguistiques, artistes) cherchent avant toute chose à contester sa nature même. Les dissidents et dissidentes de l'époque n'aspirent pas à fonder un nouveau pouvoir et à maintenir les bases d'une politique érigée sur la force. Rejeter le pouvoir en tant que force est, aujourd'hui comme hier, un geste subversif et une posture profondément révolutionnaire.

Une phrase de Pierre Vadeboncoeur, tirée de son livre *L'autorité du peuple* publié en 1965, m'est restée en tête tout au long de l'écriture de 1972 : « On ne fait pas la révolution pour prendre le pouvoir, mais pour délivrer la vie. » Délivrer la vie revient à se libérer des « pouvoirs » qui nous déposèdent de notre liberté. Le thème de la « délivrance » et de sa difficulté (voire de son impossibilité) occupe une place centrale dans plusieurs de mes essais. C'est le cas entre autres dans *Films de combat* (Varia, 2017), où je présente, à travers l'œuvre cinématographique des frères Luc et Jean-Pierre Dardenne, la difficulté de personnes marginales à se dégager d'un piège qui les maintient dans la pauvreté et l'exclusion ; dans *Travaux forcés* (Écosociété, 2015), qui décrit la quasi-impossibilité de se libérer du travail salarié comme forme sociale dominante ; ou encore dans *Ville contre automobiles* (Écosociété 2021), où je présente les conséquences néfastes de la domination de l'automobile sur l'aménagement et la vie urbaine. Chaque fois, j'insiste sur l'acte de résister face au pouvoir.

Votre dernier essai insiste abondamment sur la puissance révolutionnaire de la démocratie directe, par opposition à la démocratie représentative que vous présentez comme un des visages de la dépossession politique. Pourquoi en est-il ainsi à vos yeux ?

O. D. : Le concept de « dépossession politique » occupe une place centrale dans 1972. J'en donne deux significations. La première, basée sur le modèle de la démocratie représentative, se définit par l'action de mandater une personne ou une institution pour représenter un groupe de personnes et prendre des décisions au nom de celui-ci. En 1972, plusieurs organisations contestent ce modèle « démocratique ». Par exemple, la Ligue des droits de l'homme, ancêtre de l'actuelle Ligue des droits et libertés, affirme dans son manifeste *Les droits de l'homme dans la société actuelle* (1972) qu'il faut renverser « la pyramide qui caractérise l'organisation sociale actuelle et par laquelle une infime minorité d'individus décide du destin de la majorité chaque jour, parce qu'ils exercent un pouvoir politique, économique, administratif, professionnel et même inhérent à leur sexe, dans le cas des hommes » (p. 31). La critique de la démocratie représentative remet en question, de manière large, la légitimité de la concentration du pouvoir. La Corporation des enseignants du Québec (CEQ) allait encore plus loin dans son manifeste *L'éducation au service de la classe dominante* (1972), en qualifiant d'aliénant le pouvoir à la base de la représentativité « qui concentre le pouvoir entre les mains d'une minorité et maintient les travailleurs dans une situation de subordination et de domination où leur est refusée toute possibilité de responsabilité réelle » (p. 11). La démocratie représentative, comprise comme dépossession politique, est à la base des principaux événements décrits dans 1972.

La seconde signification de la dépossession politique naît de la première. Elle est l'action d'une personne ou d'une institution qui tire profit de sa position d'autorité pour déposséder des citoyens et des citoyennes de certains droits et libertés. Au Québec, en 1972, le pouvoir politique recourt à la dépossession politique en imposant des limites à la liberté d'informer, de manifester, de créer et de penser. Dans ce contexte, la dépossession politique permet d'atteindre deux objectifs : premièrement, faire taire les opposants et opposantes et, deuxièmement, enlever toute crédibilité et légitimité aux idées et aux actions qui s'opposent au pouvoir politique.

Deux exemples, de nature différente, illustrent bien la dépossession politique à l'œuvre en 1972. En mars 1972, la ministre des Affaires culturelles, Claire Kirkland-Casgrain, tout juste nommée à ce poste, décide seule de ne pas accorder de subvention spéciale au Théâtre du Rideau Vert pour que soit jouée une première fois à Paris la pièce *Les Belles-sœurs* de Michel Tremblay. Comme le note un fonctionnaire travaillant

au ministère des Affaires culturelles, « tout s'est réglé au niveau du ministre¹ ». Qu'est-ce qui a poussé la ministre à prendre une telle décision ? La raison se trouve dans un billet qu'elle signe le 24 mars 1972 dans le *Journal de Montréal*, dans lequel elle prend parti contre le théâtre écrit en joual et contre la « culture joual ». Pour la ministre, la classe ouvrière montréalaise des années 1960 et 1970, souvent pauvre, peu éduquée et quelquefois « vulgaire », ne peut représenter le Québec à l'étranger. « Il reste, affirme Kirkland-Casgrain, qu'il y a des sentiments du Québec que nous vivons, que nous comprenons et qui exportés à l'extérieur, je crois, ne donnent pas l'image du Québec qu'on devrait donner. » Profitant de sa position d'autorité, la ministre des Affaires culturelles tente ainsi de soustraire au regard une partie importante de la culture québécoise de l'époque. Robert Lévesque, alors journaliste à *Québec-Presse*, résume parfaitement l'importance de cet événement : « Mme Kirkland-Casgrain mène la guerre contre les écrivains qui ne correspondent pas à son idée de la culture et détruit à la base toute possibilité de démocratie et d'honnêteté². »

Second exemple. Dans la nuit du 7 octobre 1972, cinq policiers de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et du Service de police de la communauté urbaine de Montréal s'introduisent sans mandat de perquisition ni autre forme d'autorisation légale dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ) et du Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec (MDPPQ). L'« opération » permet aux trois corps policiers de saisir (voler) plus d'une demi-tonne de documents.

Jusqu'à ce qu'une commission d'enquête sur les opérations policières se mette en branle, en 1977, les trois corps policiers ont nié leur participation au vol de ces documents. Dans les conclusions de la commission d'enquête, nous apprenons que l'opération policière illégale avait pour but de « neutraliser » l'APLQ et le MDPPQ. « Le MDPPQ était soupçonné de fournir un soutien clandestin à une résurgence des activités terroristes au Québec. L'APLQ, pour sa part, était deve-

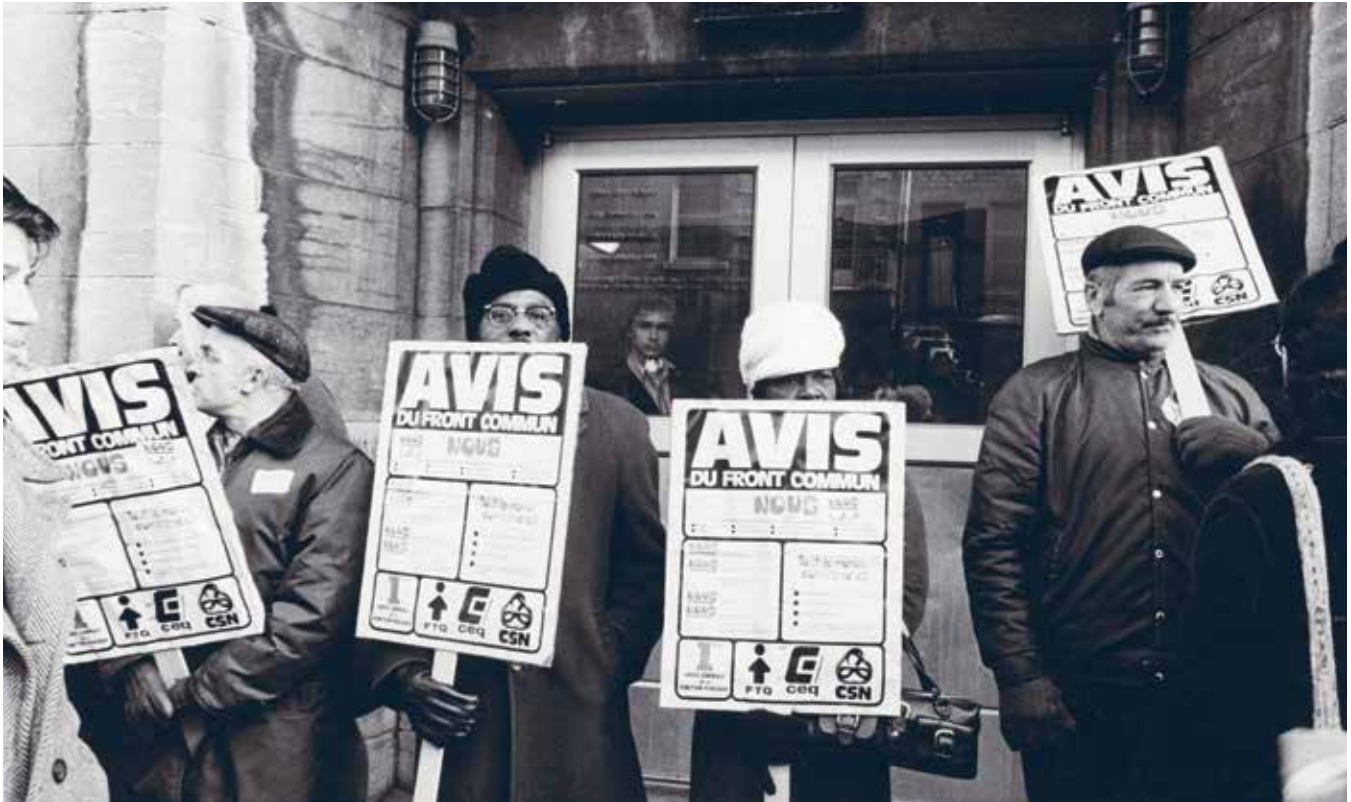
nue suspecte à cause de ses liens avec le MDPPQ, on lui attribuait en outre la fonction de coordonner les individus et les groupes qui, en cas de crise sociale ou politique au Québec, pourraient à nouveau s'engager dans l'action violente³. » L'APLQ faisait paraître chaque semaine un bulletin d'information dans lequel elle rapportait les activités des organismes communautaires, du monde syndical et des régions du Québec. En cherchant à mettre fin aux activités de ces deux organisations, les autorités policières tentaient de restreindre la liberté d'informer et de s'exprimer d'une partie de la gauche québécoise.

Votre livre donne une place de choix aux occupations pacifiques et aux tentatives d'autogestion, tant dans le monde ouvrier que dans celui de l'éducation. Quels en sont les ressorts et en quoi peuvent-ils éclairer les luttes actuelles ?

O. D. : Les tentatives d'autogestion constituent une révolte contre les différents pouvoirs en place. Dans le monde ouvrier, elles correspondent soit à un plus grand pouvoir de décision de la part des travailleurs et travailleuses, soit, ce qui était plus rare, à la prise de possession et à la gestion de l'usine. Prenons ici comme exemple les ouvriers et ouvrières de la filature Regent Knitting Mills de Saint-Jérôme. Pour sauver l'emploi de centaines de leurs confrères et consœurs récemment congédiés, ils et elles occupent l'usine en décembre 1972 et cherchent à acquérir davantage de pouvoir pour participer à la gestion de l'entreprise. Le rêve d'autogestion, qui est né lors de l'occupation de l'usine à la fin de l'année 1972, deviendra réalité lorsque les ouvriers et ouvrières acquerront l'usine à la suite de sa fermeture définitive en juin 1974. Le 15 février 1975, Tricofil, usine autogérée, commence sa production et devient un jalon essentiel dans l'histoire de l'autogestion au Québec.

Dans le monde étudiant, le phénomène de l'autogestion vise à décentraliser le pouvoir professoral et/ou administratif propre au système académique. Le département

**L'ACTE DE DÉCIDER
PAR SOI-MÊME,
DE CONTESTER
LE POUVOIR ET
DE RÉSISTER À
L'AUTORITÉ EST AUSSI
VRAI ET ACTUEL QU'IL
L'ÉTAIT EN 1972.**



Piquetage du Front commun de 1972, le 11 avril 1972. Photo : Michel Giroux/CSN

« parallèle » de service social de l'Université de Sherbrooke, par exemple, voit les étudiants et étudiantes, qui réclament une co-responsabilité dans leur évaluation, former leur propre département sans le corps professoral en plus d'organiser des conférences, des débats publics et des *teach-in*. Un joyeux pied de nez au pouvoir et à la nécessité du corps professoral.

Au-delà des différentes formes qu'ont pu prendre les tentatives d'autogestion, le fait à retenir est le désir d'émancipation à la base de ces actions. L'acte de décider par soi-même, de contester le pouvoir et de résister à l'autorité est aussi vrai et actuel qu'il l'était en 1972. Le désir de se défaire des différents pouvoirs qui pendent au-dessus de nos têtes et dont nous ne contestons habituellement pas l'existence, habitués que nous sommes d'y faire face, est présent dans tout acte de soulèvement et de résistance. Comme l'a montré récemment l'historien de l'art et philosophe Georges Didi-Huberman, tout acte de soulèvement est un geste de désir et de refus qui vient « briser une histoire que tout le monde croyait entendue ». C'est ce désir et ce refus toujours présents, dans chaque soulèvement, qui font que les gestes de résistance de 1972 conservent leur actualité.

Votre travail d'essayiste s'inspire de celui des cinéastes Gilles Groulx et Pierre Perrault, qui s'attardaient à montrer, à travers le réel le plus brut possible, les lignes de tension et de conflit qui traversent notre société. Depuis le printemps étudiant de 2012, toute une production intellectuelle et artistique engagée cherche aussi à réactiver de manière critique la mémoire et l'héritage culturel de la « Révolution tranquille ». À quoi est-ce dû selon vous ?

O. D. : Je ne peux répondre que pour moi-même, mais un retour critique sur cette époque me semble incontournable si nous souhaitons construire sur des bases solides un Québec véritablement progressiste et anticapitaliste capable de faire face à la crise climatique et aux inégalités sociales.

Il faut se défaire, de manière critique, de l'image et du mythe de la « Révolution tranquille ». Aujourd'hui encore, lorsqu'on souhaite se remémorer une époque glorieuse du Québec, on aime se souvenir des années 1960 et 1970. Une époque, répète-t-on, riche à tous les points de vue ; effervescente politiquement (grandes manifestations, lutte linguistique, question nationale), culturellement (l'essor d'une littérature moderne, d'un cinéma national, etc.) et sociale (les grandes réformes institutionnelles). Ce qui me frappe est le décalage entre cette image idéalisée et la réalité de l'époque. Comme je le montre



Des travailleurs et travailleuses de la filature autogérée Tricofil. Photo : BAnQ, fonds Antoine-Désilets

dans *À bout de patience*, il n'y a qu'à regarder les documentaires de Pierre Perrault pour se convaincre que la réalité est bien différente. À l'opposé de la devise « Maîtres chez nous » si chère à la « Révolution tranquille », les images que Perrault rapporte du territoire québécois montrent plutôt la dépossession des terres et des ressources naturelles. Les pêcheurs de L'Île-aux-Coudres perdent possession du fleuve Saint-Laurent (*Les voitures d'eau*, 1968), les agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue perdent possession de leur terre (*Un royaume vous attend*, 1975), les Innus de la Côte-Nord perdent possession de leur territoire et de leur culture (*Le goût de la farine*, 1977).

D'autres documentaires produits par l'ONF à la même époque montrent le même processus de dépossession à l'œuvre. *Dans nos forêts* (1971) de Maurice Bulbulian montre la dépossession et le gaspillage des ressources forestières; *Chez nous, c'est chez nous* (1972) de Marcel Carrière présente la dépossession des terres agricoles et la fermeture de plusieurs villages du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie; la série documentaire *Urbanose* (1972) de Michel Régner décrit la dépossession du milieu urbain. N'oublions pas également, le travail du Groupe de recherches sociales,

formé des cinéastes Fernand Dansereau, Maurice Bulbulian et Michel Régner qui, à la fin des années 1960, produit des documentaires servant aux populations marginales à « contester l'autorité sous toutes ses formes ».

Ces images montrent un tout autre Québec que celui idéalisé par le mythe de la « Révolution tranquille ». Elles montrent des personnes qui n'ont pas profité des bienfaits de la modernisation du Québec. Ces personnes s'interrogent et dénoncent un système qui privilégie le profit au détriment de la vie humaine. Une critique du capitalisme se fait entendre. La révolution socialiste, dans l'air du temps un peu partout dans le monde à cette époque, ne paraît pas si farfelue et si éloignée de la réalité québécoise.

C'est la mémoire de ces personnes qu'il est aujourd'hui important de rappeler. Une mémoire qui a oublié que le socialisme a déjà eu la cote pendant une courte période au Québec. Au début des années 1970, les trois grandes centrales syndicales (CSN, CEQ et FTQ) revendiquent une société socialiste et anticapitaliste. Le « socialisme d'ici », expression forgée à l'époque par le sociologue Fernand Dumont, est repris un peu partout. La question natio-

nale a cependant vite fait de mettre de côté tout ce qui n'avait pas de lien direct avec l'indépendance politique du Québec. Les luttes ouvrières et anticapitalistes n'étaient pas du goût des têtes dirigeantes du Parti québécois, qui préféraient se distancier de la gauche « radicale ». Un pan de la Révolution tranquille, plus à gauche, plus radical, a été recouvert par les chicanes institutionnelles et nationales. Si la lutte anticapitaliste a un avenir au Québec, il faudra reconnaître une autre mémoire que celle véhiculée habituellement par le récit mythique de la Révolution tranquille et de la modernité québécoise.

Votre livre 1972 rappelle d'ailleurs que les luttes autochtones, déjà très vigoureuses à l'époque, ont en quelque sorte été écartées du grand récit des luttes emblématiques des années 1960-1970. Quelles leçons devons-nous tirer de ce regard dans le rétroviseur ? La solidarité avec les luttes autochtones a-t-elle évolué positivement depuis, selon vous ?

O. D. : Le projet de la baie James est un moment décisif pour les luttes autochtones au Québec. Tout d'un coup, le peuple québécois découvre que les peuples autochtones représentent des entités politiques indépendantes. Il découvre également la colère des Premières Nations contre le pouvoir « raciste » des Blancs.

À la même époque, quelques anthropologues, ethnologues et sociologues québécois, armés d'un regard critique, rapportent la parole des Premières Nations et défendent publiquement leurs droits. *Le Devoir* publie, en 1972, les premiers articles de Sylvie Vincent, de Rémi Savard et de Jean-Jacques Simard. La revue *Recherches amérindiennes au Québec*, fondée en 1971, publie un numéro sur les droits territoriaux et originels des Autochtones. Georges Sioui y signe un texte où il fait appel à la solidarité des Premières Nations : « Frères Rouges, retrouvons la superbe éloquence de nos ancêtres ; ramassons nos plumes, taillons-les pour écrire avec. Travaillons, soyons debout et revendiquons ; c'est nous qui avons l'avantage des armes, cette fois-ci⁴. »

Le Québec commence alors à prendre conscience du traitement colonialiste qu'il a infligé aux Premières Nations. Une « mauvaise conscience » s'implante dans la psyché québécoise. Est-il possible, comme le note Michel Nadeau, que le peuple québécois serve à sa « minorité du Nord le traitement reçu dans la Confédération ?⁵ ». La nécessité pour le Québec de défendre sa culture, sa langue et son territoire est le moteur de sa lutte pour l'indépendance politique et linguistique. Lorsque les peuples autochtones du Québec revendiquent leur autodétermination, ils essuient une fin de non-recevoir. Et pourtant, ces derniers aussi cherchent à défendre une culture minoritaire qui peine à survivre. Il faut lire les débats entourant la Charte

de la langue française, en 1977, ou le projet de souveraineté-association, en 1979, pour constater la difficulté, pour le gouvernement du Québec, de reconnaître l'autodétermination des Premières Nations.

Depuis ce temps, qu'est-il arrivé ? A-t-on réussi à utiliser à bon escient cette « mauvaise conscience » qui devrait nous forcer à agir ? Malgré les avancées — les différentes cultures autochtones n'ont jamais été aussi présentes qu'aujourd'hui dans l'espace médiatique —, le fond du problème demeure le même et les efforts de décolonisation, amorcés il y a un peu plus d'un demi-siècle, doivent se poursuivre.

Plusieurs de vos essais sont placés sous le signe de la remémoration ; pourquoi est-elle importante pour vous ? Quel rapport à la mémoire souhaitez-vous mettre de l'avant ?

O. D. : Il y a tout à apprendre du passé. Souvent, ce que nous pensons ou ce que nous croyons savoir du passé se révèle très loin de la réalité. Connaître le passé, retourner à la source, c'est respecter l'épaisseur du temps historique dans lequel nous existons. Comme l'écrivait Perrault : « [U]n peuple sans passé n'a plus d'avenir et se dilue progressivement dans le spectacle consternant d'une fiction qui propose du pain, des jeux et des idoles. » Autrement dit, un peuple sans passé se perd dans un présent continu où seuls changent les noms, mais où se répètent continuellement les mêmes actions.

La mémoire du passé ne doit pas cependant devenir un vaste musée d'événements que nous regardons à distance et qui se résument à des faits. Les événements qui m'intéressent contiennent encore une charge qui se répercute dans le présent et devient un souvenir vivant du passé. Le désir qui a poussé les personnes du passé à agir, à écrire, à réfléchir au monde dans lequel nous vivons en espérant le changer, ce désir est encore à l'origine du travail qui se fait actuellement. ■

Entrevue réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti et Frédéric Barriault

1 — Robert Lévesque, « Claire n'aime pas nos "Belles-sœurs" », *Québec-Presse*, 2-9 avril 1972.

2 — Robert Lévesque, « Malgré l'avis du jury, Claire Kirkland-Casgrain arrache 9 000 \$ à Tremblay et Aquin pour les donner à Hudon », *Québec-Presse*, 20-26 août 1972.

3 — Rapport de la commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, Québec, ministère de la Justice, 1981, p. 254.

4 — Georges Sioui, « À la réflexion des Blancs d'Amérique du Nord et autres étrangers », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 2, n° 4-5, 1972, p. 68.

5 — Michel Nadeau, « Comment on développe les Inuits », *Presqu'Amérique*, vol. 1, n° 5, mars 1972, p. 26.